



Prix de thèse : Benoît de Boysson, lauréat du prix Choucri Cardahi

Benoît de Boysson, maître de conférences qualifié, chercheur au Centre de droit de la famille de l'Université Jean Moulin Lyon 3, lauréat du prix Choucri Cardahi de l'Académie des sciences morales et politiques pour sa thèse sur « *Mariage et conjugalité, essai sur la singularité matrimoniale* »

Benoît de Boysson, qualifié maître de conférences en 2011, a soutenu le 27 octobre 2010 une thèse réalisée sous la direction du professeur **Hugues Fulchiron** relative au mariage intitulée « *Mariage et conjugalité, essai sur la singularité matrimoniale* », qui a obtenu la mention « très honorable avec les félicitations du jury ». [Le prix Choucri Cardahi](#) de l'Académie des sciences morales et politiques, dépendant de l'Institut de France lui sera décerné le **14 novembre prochain**.

Cette thèse de droit, soulevant des problématiques particulièrement importantes et contemporaines, s'attache à définir le mariage et à le confronter tant aux réalités (dont l'émergence du concubinage et la création du pacs) qu'aux enjeux actuels (dont la question des couples de même sexe, la procréation médicalement assistée).



Thèse de 612 pages dont 543 de texte et 51 de bibliographie simplifiée faisant apparaître 1 113 références.

Cette recherche dépasse néanmoins le seul mariage pour s'intéresser à la conjugalité en général et à un certain nombre de notions qu'il approche (concubinage, couple, famille, procréation, institution, vie commune, égalité etc.). Elle s'achève par quelques propositions de réformes tendant à redonner sens et cohérence à notre droit de la famille. Puisque le droit commun du couple est un artifice, il paraît en effet nécessaire de refaire du concubinage une union vraiment libre, de concevoir un pacs réellement différent du mariage et dont les droits dépendraient des devoirs. Il serait aussi utile, notamment, d'affirmer enfin une conception légale du mariage, d'en revoir les modalités de contrôle du consentement, d'en rechercher l'effectivité des devoirs, et en raison de son intérêt social, d'en promouvoir et faciliter la conclusion.



Le prix Choucri Cardahi a été créé en 1997 par Pierre Cardahi, correspondant de l'Académie, en mémoire de son père, qui fut également correspondant de cette Compagnie.


Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage ou d'une œuvre dans son ensemble, écrite en langue française, ayant traité de façon particulièrement brillante un sujet de droit international, de philosophie du droit ou de morale, est depuis quelques années remis par la Section "Législation, droit public et jurisprudence" de l'Académie à des thèses de droit, selon des critères d'excellence.

Ont par exemple été primés en 2009 Catherine Sévely-Fournié pour sa thèse *Essai sur l'acte juridique extinctif en droit privé français. Contribution à l'étude de l'acte juridique*, en 2008 Charlotte Goldie-Genicon pour sa thèse *Contribution à l'étude des rapports entre le droit commun et le droit spécial des contrats*, en 2007 Laurent Eck pour sa thèse sur *L'abus de droit en droit constitutionnel*.

Il peut également être décerné à toute personne morale ayant œuvré dans ces domaines.

Son jury est composé des membres de la Section "Législation, droit public et jurisprudence" de l'Académie. Un montant de 10 000 euros sera attribué en 2011.

C'est la deuxième fois que ce prix revient à une thèse qui a été préparée et soutenue à l'Université Jean Moulin Lyon 3, après celle de Laurent Eck.

 Cela place l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour cette distinction, au deuxième rang français après Paris II, et ex æquo avec Paris I et l'Université de Province la plus titrée.

À propos de ...

L'université en sciences humaines et sociales Jean Moulin Lyon 3 accueille plus de 24 000 étudiants sur 3 sites : le Quai Claude Bernard/Chevreul et la Manufacture des Tabacs au cœur de la vie lyonnaise ainsi que le Centre d'Etudes Universitaires de Bourg et de l'Ain à Bourg-en-Bresse.

Elle propose des formations de la Licence au Doctorat en droit, science politique, philosophie, économie, gestion, langues, lettres, histoire, géographie, information et communication au sein de six facultés (Droit, Langues, Lettres et Civilisations, Philosophie) et instituts (IAE et IUT) et 25 programmes délocalisés.

Dans le cadre de son objectif d'ouverture et d'égalité des chances, l'Université Jean Moulin Lyon 3 mène une politique déterminée d'accompagnement de ses étudiants dans leur parcours pédagogique et d'insertion professionnelle, et elle développe des actions de coopération pédagogique et scientifique sur les cinq continents avec 415 accords internationaux (55 pays) et 4 300 étudiants étrangers accueillis chaque année.